

détours de
Bordeaux
Métropole

Les Randos **2** de L'Eau Bordeaux Métropole

Promenade pédestre Assainissement & Patrimoine

BASSENS, BIBENDUM, PATRIMOINE ET VERDURE



Assainissement



POURQUOI CE GUIDE DES RANDONNÉES ?

L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales sont essentiels à la qualité du milieu récepteur et à la sécurité des habitants de Bordeaux Métropole. Pourtant, les équipements qui permettent de protéger l'agglomération des inondations et de la pollution du milieu aquatique sont méconnus. C'est la raison pour laquelle, Bordeaux Métropole et l'opérateur du service de l'assainissement collectif, la Sgac, ont choisi de faire découvrir ce patrimoine caché en créant, en partenariat avec le comité Gironde de randonnées pédestres des parcours de randonnée au cœur de l'agglomération mêlant urbanité, aspect industriel et milieu naturel.

L'assainissement des eaux usées en quelques chiffres :

- Environ 4100 km de réseau de collecte des eaux usées et pluviales.
- 137 stations de pompage.
- 6 stations d'épuration.
- 66 bassins de retenue des eaux pluviales.

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Le Comité de Gironde de Randonnée Pédestre

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Missions et structure

Créé en 1988 et maillon officiel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre en Gironde, ses missions principales sont d'assurer une bonne coordination dans la programmation des manifestations de portée départementale, dans l'organisation de stages de formation ou séances d'information, d'être le point accueil et conseils pour les associations et leurs adhérents, de veiller au maintien des itinéraires pédestres balisés et d'étudier la création de nouveaux itinéraires. Sur le plan structurel, il assure une représentativité lors des assemblées générales régionale et fédérale.

Il comprend 21 administrateurs bénévoles et un agent de développement.

La notion d'intérêt départemental l'implique dans les discussions partenariales :

- Avec le Conseil Général pour certains projets de développement touristique et pour certaines manifestations « tout public ».
- Avec la Direction Départementale Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports et Vie Associative pour certains projets de formation ou animation dont Comité ou associations ont l'initiative et la maîtrise.
- Avec des partenaires privés dans le cadre de projets porteurs pour les 2 entités.

En quelques chiffres... en 2013

En Gironde :

- + de 5100 adhérents.
- 72 associations affiliées.

Quelques projets

- Fiabiliser et développer le réseau des itinéraires GR (GR 6, GR 8, GR 654, GR 655) et des boucles de promenade et randonnée sous label FFRandonnée.
- Proposer des formations permettant de randonner dans des conditions optimales de sécurité.
- Aider à la tenue d'animations destinées à des publics cibles (jeunes, personnes avec handicap, etc..).
- Apporter une assistance aux associations (sessions d'information) et un appui technique aux acteurs de la randonnée (PDIPR du Conseil Général, projets de Communes ou Communautés de Communes, projets d' O.T.).

Le service de l'assainissement collectif de Bordeaux Métropole

L'une des missions de Bordeaux Métropole est d'assurer un service public de l'assainissement collectif de qualité, de manière continue et durable. Elle a délégué ce service à la Sgac, filiale de Lyonnaise des Eaux, en 2013, par affermage, pour une durée de 6 ans.

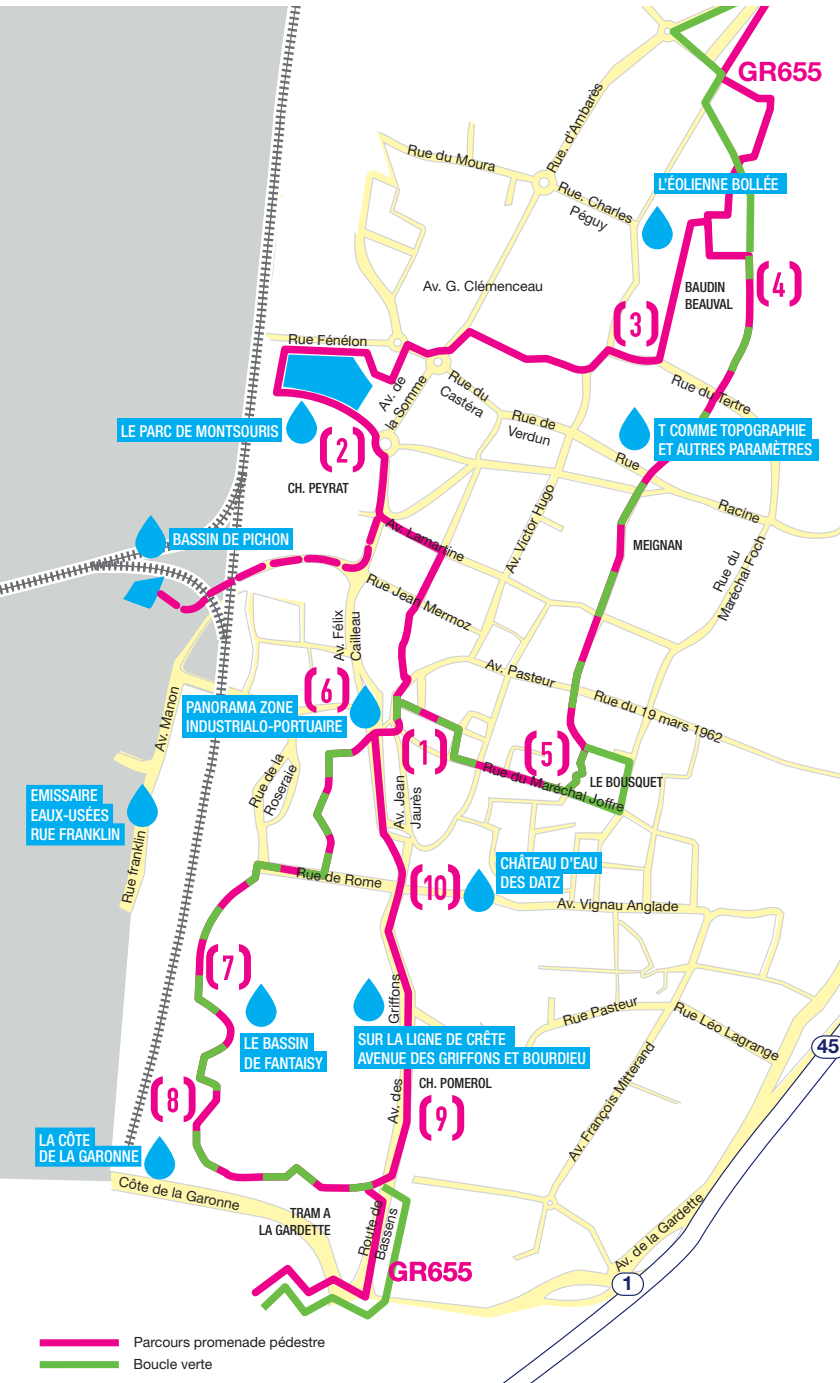
Le service public de l'assainissement collectif porte la marque L'Eau Bordeaux Métropole, depuis le mois de janvier 2013. La Sgac met en œuvre la politique du service de l'assainissement collectif définie par Bordeaux Métropole, et assure la collecte*, le traitement* des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines du territoire de Bordeaux Métropole.

*Hors Martignas-sur-Jalle.

BASSENS : Bibendum, patrimoine et verdure

Boucle de **9,1 km**

Extension à **10,5 km** avec Bassin de Pichon



Reliés au cœur de Bordeaux Métropole par le tramway, les coteaux boisés qui dominent la Garonne en aval du Pont d'Aquitaine abritent les châteaux viticoles et les grandes demeures bourgeoises du centre ville historique de Bassens.

Des terrasses de la Mairie, le randonneur découvre l'activité industrielle du port de Bordeaux rythmée par les marées, et soulignée par les concentrations d'entrepôts, de grues et de torchères le long des quais.

Accès : ① Tram ligne A station «La Gardette»

Retour : ① Tram ligne A station «La Gardette»

Le circuit « En Huit » comprend deux boucles se croisant au niveau de la Mairie (Parking).

Les randonneurs arrivant par le tramway Ligne A station La Gardette pourront partir par le Château Pomerol, et revenir par le Château Fantaisy.

(1)

BOUCLE DE BEAUVAL (5,5 KM EXTENSION POSSIBLE À 6,9KM)

/// Départ parking avenue de la République, en contrebas de la place Aristide Briand et mairie.

L'hôtel de ville en pierre blonde date de 1864. Initialement le rez-de-chaussée était utilisé par l'administration, l'étage par les logements de fonction des instituteurs, et les ailes par les salles de classes. Depuis l'esplanade, magnifique point de vue.



PANORAMA ZONE INDUSTRIAL-PORTUAIRE

Situé dans la plaine alluviale de la Garonne, le secteur industriel de la commune de Bassens, dispose encore d'importantes disponibilités foncières non aménagées.

Pour permettre l'urbanisation de ces terrains, le port Autonome de Bordeaux (maintenant appelé G.P.M.B.) et Bordeaux Métropole ont décidé de mettre en place les dispositifs de collecte des eaux pluviales.

C'est ainsi qu'ont été réalisés de 2007 à 2009 des ouvrages de stockage des eaux pluviales sous la forme d'un bassin de retenue à ciel ouvert d'un volume de 43000 m³ (1m³ = 1000 litres) et de canaux d'une largeur de 35 m. Ces ouvrages ont été implantés en bordure des rues Lavoisier, Industrie, et à l'emplacement de l'ancienne rue Vauban. A ces ouvrages ont été associés des collecteurs de diamètres 800, 1000, 1400 et 2000 mm, et un bâti rectangulaire de 3m x 2m pour canaliser l'Estey Rabey.

Le système d'assainissement des eaux usées est également doté d'une station et d'une conduite de refoulement (de type station de pompage en ligne) en bordure du giratoire de la rue Richelieu et du boulevard des Industries, à proximité du futur Centre Routier.

/// Suivre l'avenue Jean Jaurès vers le nord.

L'église Saint-Pierre est le plus ancien édifice de la commune. L'abside romane est du IX^e siècle, le clocher du XII^e siècle et la nef de la Renaissance. Les vitraux sont signés Raymond Mirande, et le tabernacle en bronze et bois précieux, Roland Daraspe.

/// Descendre la rue Ampère et tourner à gauche sur l'avenue Lamartine, jusqu'au château Peyrat. De ce carrefour possibilité par les avenues Caillau et Manon Cormier d'aller jusqu'au Bassin de Pichon.

BASSIN DE PICHON

Ce bassin de retenue, à ciel ouvert et à plan d'eau permanent a été réalisé par Bordeaux Métropole en 1987 pour protéger les riverains des inondations. Son volume disponible est de 9300 m³.

Sur le pourtour du bassin, un collecteur de ceinture draine les premières eaux, et la retenue n'est sollicitée que lorsque le niveau de l'eau atteint l'altitude de 4.00 m (NGF). Le plan d'eau permanent est quant à lui à la cote 2.60 NGF.

Cet ouvrage a été réalisé pour protéger la zone basse de Bassens, et de par son altimétrie, il ne peut se vidanger que sous certaines conditions de hauteur Garonne.

Le principe du collecteur de ceinture est d'éviter de solliciter l'ouvrage dès les premières eaux, ce qui limite le risque de pollution dû à la qualité des premières eaux de ruissellement, (lessivage des chaussées en provenance du passage inférieur Manon Cormier).

Cet ouvrage est sensible à la prolifération des algues et à la végétation aquatique invasive type Jussie. Des interventions manuelles par enlèvement des systèmes racinaires de cette invasive menées depuis 2010, ont permis de limiter sensiblement son expansion. Cet ouvrage est également ouvert au public et aux pêcheurs (à vos cannes !).

(2)

/// Revenir sur ses pas au carrefour Peyrat et descendre l'avenue de la Somme jusqu'à l'entrée du parc Montsouris.



LE PARC DE MONTSOURIS

Le parc déploie ses allées ombragées autour d'un vaste bassin, et constitue un centre de repos et de détente pour les promeneurs et les pêcheurs. Les essences choisies des arbres du parc en font un parcours botanique de grand intérêt.

L'ouvrage de retenue de Montsouris s'inscrit dans le plan de protection contre les inondations de la zone portuaire, développé par Bordeaux Métropole.

Il draine un bassin versant d'une superficie de 215 hectares, et son volume de stockage est de 83000 m³. Tout comme pour le bassin Pichon, cet ouvrage à plan d'eau permanent, n'est sollicité qu'à partir d'un certain débit sur le collecteur d'amenée.

A l'instar de la majorité de ce type d'ouvrage, ce bassin est télésurveillé, et le fonctionnement des vannes équipant les ouvrages de régulation et de vidange est télécommandé.

Des sondes de mesure amont et aval, associées à un pluviographe permettent d'appréhender la configuration pluviométrique du moment, et de piloter le fonctionnement de la régulation en conséquence.

Ce bassin est alimenté par des collecteurs diamètre 1800 mm, diamètre 1400 mm (avenue de la Somme branche Sud et Nord) et diamètre 1600 mm (Fénelon et Lafayette).

Initialement cet ouvrage était traité en bassin de retenue « à sec » (1991/1992). Afin de répondre aux souhaits de la municipalité et donner au bassin un caractère plus attractif, il a été décidé par Bordeaux Métropole de le faire fonctionner en plan d'eau permanent. Pour ce faire un approfondissement de 2 mètres a été réalisé en 1994 avec des berges à talutage faible. Cette mise en eau a généré un terrassement de 50000 m³ de terre.

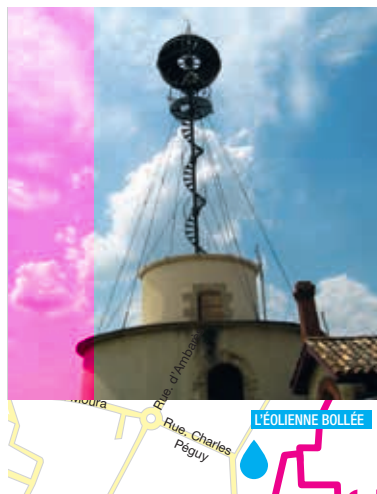
Ouvert au public et utilisé comme bief de pêche, il déploie ses allées ombragées dont les essences choisies des arbres en font un parcours botanique de grand intérêt.

/// Rejoindre la rue Georges Clémenceau et tourner à droite par le chemin de Batre. Longer les lotissements et remonter à gauche la rue Jean-Jacques Rousseau. Prendre à droite la rue du Tertre, jusqu'à l'entrée du domaine de Beauval.

(3)

En débouchant sur le sommet du Tertre de Baudin, le regard découvre les zones industrielles de Bordeaux Nord, la zone portuaire de Bassens, escale des grands paquebots ne pouvant franchir le pont d'Aquitaine, les châteaux viticoles de Muscadet et Moulérou, et la façade majestueuse du Château Beauval.

Face au centre ville dominé par l'église Saint-Pierre, le Château Beauval, du XVIII^e siècle, est propriété municipale depuis 1991. Il deviendra le pôle culturel de Bassens après achèvement des restaurations. Le parc de 16 hectares agrémenté d'un parcours d'orientation, abrite les douves de Montferand. La vocation viticole initiale a été célébrée par les premières vendanges en 2004.



L'ÉOLIENNE BOLLÉE

Réalisée en 1888 et restaurée en 1995, elle assurait l'approvisionnement en eau du domaine. Sous l'éolienne, le lavoir a été reconstruit conformément à l'origine. Il comporte un grand bassin en pierre et une chaudière en angle.

LES ÉOLIENNES BOLLÉE

Ernest-Sylvain Bollée est l'inventeur d'une éolienne dédiée au pompage de l'eau. Il y en eut 11 en Gironde, dont 6 sont encore en place.

La silhouette traditionnelle des éoliennes Bollée comprend :

- Une haute colonne haubanée munie d'un escalier en spirale.
- Une turbine complexe avec une roue fixe dont les ailettes dévient le vent, et une roue mobile aux ailettes incurvées en sens contraire. Une cage fait un effet d'entonnoir à l'entrée de la turbine.
- Un dispositif d'orientation, et des pompes à chaînes et godets viennent compléter cet ensemble.

Cette configuration (que l'on retrouve dans les turboréacteurs modernes) engendrait une puissance importante, pour pomper plusieurs mètres cubes d'eau par heure à 25 m, avec un vent modéré.

(4)

/// Passer devant le château. Prendre l'allée vers l'est puis... Quitter le parc en remontant le chemin de Beauval que suit le GR655. Couper la rue du Tertre et descendre en face par une belle allée de marronniers jusqu'à la rue de Verdun.

T COMME TOPOGRAPHIE ET AUTRES PARAMÈTRES

L'itinéraire proposé sur la ville de Bassens, n'est pas neutre en termes de dénivellée. Voyez le thalweg prononcé rue Racine, la montée vers Beauval, la descente sur Montsouris, le « raidillon » de la rue de Rome, le vallon de Fantaisie, l'altitude de l'avenue de la République nous permettant d'avoir une vue exceptionnelle sur la zone portuaire...

Ce parcours illustre bien et d'une certaine façon, les difficultés auxquelles doivent aussi faire face les concepteurs des ouvrages d'assainissement pour desservir de façon efficiente une commune. Un des grands principes, de la conception et de l'établissement des réseaux d'assainissement est de recourir autant que faire se peut à des écoulements de type « gravitaire ».

Lorsqu'on élabore un projet d'équipement, qu'il s'agisse des eaux usées ou plus encore, des eaux pluviales, l'idée directrice est d'épouser la pente disponible (aussi minimale soit elle), pour rejoindre au plus court le point bas, autrement dit l'exutoire : bassin de retenue, ruisseau, fleuve ou autre collecteur et station d'épuration.

De même, en présence d'obstacles naturels ou non, il convient aussi de rechercher les solutions techniques réalistes permettant de s'en affranchir à moindre coût.

S'agissant de la commune de Bassens, 2 cas de figure se présentent :

- La zone basse, avec une topographie « uniformément plate » qui nécessite, pour le concepteur, de recourir à des pentes extrêmement faibles et ponctuellement à des ouvrages de relevage, pour éviter des sur-profondeurs de pose, dans un contexte géologique délicat (argile vasardes de portance médiocre).
- La zone haute, avec un relief tourmenté où la priorité est de trouver le tracé offrant le meilleur compromis (pente /profondeur), tout en assurant la desserte, de la totalité des riverains.

A ce titre le territoire de Bordeaux Métropole offre, soyez en sûrs, et en de nombreux points, toutes les difficultés requises !

- Topographie à faibles pentes rive gauche, et zones basses (Le Bouscat, Bruges, Parempuyre, Bordeaux Nord) et rive droite (Bas Floirac et Cenon, Bastide, Bassens, et l'ensemble des communes de la presqu'île).
- A contrario, forte dénivelée (coteaux de l'Entre Deux Mers) mais ponctuelle.
- Géologie hétérogène (sables, graves, argiles, marne, calcaire, vases, relief Karstique, tourbes...).
- Nappe phréatique souvent présente.
- Incidence des fleuves (Dordogne et Garonne) soumis à un marnage et à coefficient de marée parfois importants.
- Présence de terrains de faible altitude (les zones proches du Fleuve ont une altimétrie inférieure à celle des plus hautes eaux de Garonne et Dordogne, d'où la présence de digues).
- Pluviométrie avec une forte tendance orageuse.

Bref un concentré de toutes les difficultés possibles, et imaginables, promptes à donner du fil à retordre à l'ensemble des techniciens en charge de la résolution de ces problèmes complexes !

Le challenge est néanmoins passionnant ! Même si la plupart des ouvrages réalisés demeurent hélas invisibles de la surface. Vive les bassins à ciel ouvert !

**/// Aller tout droit par la rue Lafontaine.
On aperçoit à droite la place de la Commune de Paris
où se tient le marché dominical.
Continuer par la rue Léon Blum et la rue Toulouse Lautrec.**

(5)

**/// Monter à droite par une ruelle qui débouche
sur le square Bousquet.
Prendre à droite la rue du Maréchal Joffre,
puis à droite la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny,
et à gauche la rue Paul Bert.**

Sur la droite s'étend le nouveau complexe multisports de Bassens.
Nous voici revenus à la Mairie.

BOUCLE DE POMEROL (3,8 KM)

(6)

**/// Traverser l'esplanade face à la mairie et par l'escalier
rejoindre le Parc de Rozin dit « de l'Europe ».
Suivre le coteau sous le cimetière.**

La zone basse à l'ouest de la voie ferrée recèle des éléments importants de l'assainissement.

 **EMISSAIRE EAUX USÉES... RUE FRANKLIN**

Sous la rue Franklin transite l'émissaire commun de transport des eaux usées des communes de Lormont et Bassens. Cet émissaire de diamètre télescopique (diamètre 500 à diamètre 1000 mm) se poursuit en parallèle de la voie ferrée Bordeaux-Paris, jusqu'à Ambarès où il se rejette sur la Station d'épuration de Sabarèges. Les eaux traitées sont dirigées ensuite sur le canal bétonné du ruisseau du Gua, pour être rejetées en Garonne au niveau de la commune de St-Louis-de-Montferrand.

La station de Sabarèges est l'une des 6 stations d'épuration de Bordeaux Métropole. Sa capacité est de 116700 équivalents habitant (eq.hab) et traite quotidiennement un volume moyen de 16500 m³/j.

Les autres unités d'épuration, sont implantées à :

- Bordeaux : site de Louis Fargue 470000 eq.hab.
- Bègles : en bordure de rocade au lieu dit Clos de Hilde, (capacité de 408300 eq.hab).
- Blanquefort : avenue du Port du Roy : station d'épuration de Lille (capacité de 65000 eq.hab).
- Eysines : station d'épuration de Cantinolle (capacité de 85000 eq.hab).
- Ambès : elle traite 3000 eq.hab.

/// Descendre à droite l'avenue de Rome, puis à gauche le sentier avant la voie ferrée.

Cheminaut dans les bois sous le tertre de Panoramis (escalier aménagé à ne pas prendre), à travers le vallon de Léo Lagrange, le promeneur atteint par la droite le bassin d'étalement de Fantaisy.

(7)

LE BASSIN DE FANTAISY OU FANTAISIE

La réalisation de ce bassin de retenue est consécutive aux problèmes d'inondations, qui avaient été constatés à plusieurs reprises sur la zone basse de Puy Plat.

Pour supprimer ce risque et pour accompagner l'urbanisation du versant du coteau de Fantaisy, cet ouvrage d'une capacité de 3500 m³ a été créé en 2009. Ce bassin est de type à

sec et à ciel ouvert, de par son caractère paysager, sa réalisation s'inscrit aussi dans le cadre de l'aménagement plus global de la « liaison verte ».

(8)

On obtient une dernière vue sur la rive industrielle du fleuve au-dessus du domaine de Fantaisy, vestige des anciennes demeures du XIX^e siècle. Sous les stades du Château des Griffons (XIX^e siècle) et les grands arbres du parc de l'ancien domaine viticole de Séguinaud (CLSH de la commune), le chemin vient tangenter la « Côte de Garonne ».



LA CÔTE DE LA GARONNE

Sous la « Côte de la Garonne » existe une conduite d'un diamètre de 2000 mm. Elle permet de diriger les eaux pluviales de la cité Carriet de Bassens directement en Garonne, quel que soit le niveau des eaux du Fleuve.

Cette conduite, n'a aucune liaison avec les ouvrages de la zone basse du Quai Carriet ou du Quai Français, dont la desserte des eaux de ruissellement s'effectue par des canalisations propres.

Ces dernières se rejettent aussi en Garonne et sont équipées de clapet de protection pour empêcher la remontée des eaux du fleuve à marée haute, lors des forts coefficients.

Vis-à-vis de la zone basse, la réalisation de la conduite forcée apporte un premier niveau de protection qui est et sera complétée par d'autres travaux.

/// Par le chemin de Grand Came on atteint le terminus tramway A de la Gardette.

(9)

En revenant par l'avenue des Griffons vers le centre de Bassens, l'itinéraire longe la façade du Château Pomerol (XIX^e Siècle) maintenant maison de retraite.

SUR LA LIGNE DE CRÊTE... AVENUES DES GRIFFONS ET BOURDIEU



Comme on peut s'en rendre compte en cheminant sur le terrain, ces voies sont situées sur la ligne de crête. Cette ligne de crête représente aussi une ligne de partage des eaux.

Les eaux de ruissellement du côté Ouest des voies, s'écoulent vers la Garonne, via les bassins de retenue de Fantaisie et de Montsouris. Celles du côté Est rejoignent le ruisseau le Gua.



Il en va de même pour la desserte des eaux usées, pour laquelle les réseaux suivent également la pente naturelle du terrain.

En aval, les émissaires d'eaux usées se rejoignent à l'entrée de la station d'épuration de Sabarèges.

Le ruisseau le Gua quant à lui se jette dans la Garonne à Saint-Louis de Montferand. Un ouvrage de marée avec clapets est implanté au droit de ce rejet et protège les zones basses de la remontée des eaux du Fleuve par marée montante.

Poursuivre par l'avenue R. Bourdieu.

Plus loin sur notre droite se dresse le château d'eau.

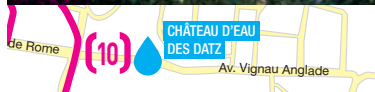
(10)



LE CHÂTEAU D'EAU DES DATZ

Il a été réalisé en 1979 par Jacques Bret.

Le réservoir conique a été construit autour du pied de la colonne. Il a ensuite été hissé à l'aide de vérins.



L'avenue de la République ramène au Jardin public Rozin.

(NOTES)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comité de Gironde de Randonnée Pédestre

Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston - 33000 Bordeaux
Tél / Fax : 05 56 00 99 26

cdrp33@neuf.fr
www.ffrandonnee.fr

.....

USAGERS.LEAU.BORDEAUX-METROPOLE.FR

Service clients

▶ 0977 40 10 13

APPEL NON SURTAXE

POUR TOUTE QUESTION :

SGAC
TSA 80002
54528 LAXOU CEDEX

.....

L'Eau Bordeaux Métropole est une marque de Bordeaux Métropole. Elle concerne les services publics de l'eau et de l'assainissement. La Sgac, filiale de SUEZ, qui porte la marque L'Eau Bordeaux Métropole, est l'opérateur du service public d'assainissement collectif.